

L'hon. SYDNEY FISHER (pour le ministre de la Milice) : Le ministère de la Milice n'a rien payé.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE—ADJUDICATIONS.

L'hon. M. FOSTER demande :

1. Quelles entreprises ont été adjugées—combien de milles comprennent-elles et quel est le chiffre de chaque adjudication—sur les divisions de l'est et de l'ouest du Grand-Tronc-Pacifique?
2. Quelle est la date de chaque adjudication et dans quel délai les travaux doivent-ils être terminés?
3. Quel est le coût estimatif des parties dont l'entreprise n'est pas encore adjugée?

L'hon. GEO. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux) : L'honorable député pourrait-il me dire s'il veut parler de la subdivision des prairies ou de celle des montagnes du Grand-Tronc-Pacifique proprement dit, ou bien de la partie du Transcontinental qui doit aboutir à Moncton ?

L'hon. M. FOSTER : Ma question porte sur la ligne entière.

L'hon. M. GRAHAM : Je vais recueillir toutes les informations. Nous désignons une partie de la ligne sous le nom de Grand-Tronc-Pacifique et l'autre sous celui de Transcontinental.

L'hon. M. FOSTER : Je ne l'oublierai pas.

GARANTIE DE L'ETAT A L'EGARD DES BILLETS FEDERAUX EN CIRCULATION ET DES DEPOTS AUX CAISSES D'EPARGNES.

M. MARSHALL (par M. Blain) demande :

1. Quelle somme en or le Gouvernement a-t-il en dépôt comme garantie pour les billets du Canada émis par lui pour les fins de circulation dans ce pays?
2. Quel est le chiffre des obligations impériales garanties en la possession du Gouvernement comme garantie pour les billets du Canada émis par lui pour les fins de circulation en ce pays?
3. Le Gouvernement a-t-il en dépôt de l'or ou des obligations impériales garanties, comme garantie pour l'argent déposé dans les caisses d'épargnes du Gouvernement et des postes?
4. Dans l'affirmative, combien de chaque espèce?

L'hon. W. S. FIELDING (ministre des Finances) :

1. \$33,571,375 en or.
2. £400,000 d'obligations impériales garanties.

3. Oui, de l'or.

4. \$6,100,204 en or.

M. BRODEUR.

BAIONNETTES POUR LE FUSIL ROSS.

M. WORTHINGTON demande :

1. Le ministère de la Milice a-t-il donné l'entreprise de la fourniture des baïonnettes destinées aux fusils Ross?

2. Dans l'affirmative, à qui l'entreprise a-t-elle été adjugée?

3. Le ministère de la Milice a-t-il saisi le conseil de quelque contrat, marché ou commande ayant trait aux baïonnettes?

4. A quelle date le conseil a-t-il été prié de prendre une décision à ce sujet?

5. Quelle est la date de la délibération du conseil?

6. Le conseil a-t-il rendu un décret? Dans l'affirmative, à quelle date?

7. Quel prix le ministère de la Milice se propose-t-il de payer ces baïonnettes?

8. Les paiements se feront-ils sur livraison ou au fur et à mesure de l'avancement des travaux?

8. Combien de baïonnettes se fabriquera-t-il en vertu de l'adjudication, quelles seront les conditions de la livraison et où se fabriqueront les baïonnettes?

10. La compagnie adjudicataire possède-t-elle une armurerie ou un atelier où les baïonnettes devront être fabriquées?

11. Si elle n'en possède pas, sera-t-il construit une armurerie et combien de temps faudra-t-il pour cela?

12. L'emplacement de cette armurerie est-il acheté? Dans l'affirmative, où est-il situé et à quelles conditions l'a-t-on acquis?

L'hon. SYDNEY FISHER (pour le ministre de la Milice) : La question est à l'étude.

CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL NATIONAL—QUESTIONS EN LITIGE.

M. BARKER (par M. Blain) demande :

1. Existe-t-il quelque différend entre la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et le Gouvernement ou la commission du Transcontinental au sujet du tracé, de l'emplacement ou des travaux de construction du chemin de fer Transcontinental national, division de l'est, ou de ce qu'ils devront coûter?

2. Quelle est la nature de ce désaccord, s'il en existe?

3. La prise en considération ou le règlement de ce différend a-t-il été remis à plus tard? Dans l'affirmative, à quand et sur la demande de qui a-t-il été ainsi renvoyé?

L'hon. GEO. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux) : Il n'existe aucun différend entre la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et la commission du Transcontinental au sujet du tracé, de l'emplacement ou des travaux de construction du chemin de fer Transcontinental national, division de l'Est, ou de ce qu'ils devront coûter.

APPROVISIONNEMENT DE CERTAINS PHARES.

M. J. D. REID (par M. Blain) demande :

1. Le ministère de la Marine et des Pêcheries a-t-il fait des arrangements, pendant l'été